

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

## NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

---

### N° 1.

Le bureau du Comité central de l'*Internationale* se compose d'un secrétaire général et de quinze membres.

L'*Internationale* n'admet pas de président.

Chaque pays compose une branche de l'association.

Chaque branche est divisée en sections.

Chaque centre important est lui-même divisé en plusieurs sections avec un bureau central.

Chaque semaine, chaque bureau central envoie au bureau central de Londres :

1° Un rapport détaillé sur les faits politiques et commerciaux de l'endroit ;

2° Un état numérique des affiliés ;

3° Un état des ressources monétaires de la localité ;

4° Un état nominatif des principaux propriétaires et rentiers ;

5° Un état nominatif des principaux commerçants ;

6° Un compte rendu des séances.

Dix centimes par semaine sont payés par les adhérents<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir le programme ci-après.

ANNEXE AU N° 1

LE PROGRAMME DE L'INTERNATIONALE

M. Jules Favre a parlé dans sa circulaire du programme de l'Internationale. Le voici tel qu'il fut formulé dans une petite brochure publiée à Londres en 1867, sous ce titre : *le Droit des Travailleurs*.

« Chaque homme a droit à l'existence, et par là droit au travail.

Le droit au travail est imprescriptible, et par cela même doit être accompagné du droit à l'instruction et à la liberté d'action.

Telle qu'elle est, la société ne peut offrir aucune garantie réelle au travailleur.

En effet, devant lui se dresse un premier obstacle : le capital.

De quelque façon que le travailleur s'y prenne, il ne peut lutter contre cette force inerte, l'argent doublé et appuyé d'une force intelligente, le capitaliste.

Pour résoudre le problème, les uns ont essayé de l'association, les autres du mutualisme.

Ils croyaient résoudre, ils n'ont fait qu'embrouiller la question.

Ils ne s'apercevaient pas que tant que le capital resterait intact, les bras ne suffiraient pas pour s'associer, qu'il fallait un capital, et un capital d'autant plus important que les capitalistes s'opposeraient de toute leur force à la révolte du travail contre leur tyrannie.

Par ce seul fait, l'association ouvrière se trouve jugée.

Par le mutualisme, l'ouvrier, ou pour mieux dire le travailleur, reste plus que jamais sous la domination de l'argent.

De ce côté encore point d'issue.

Mais ce n'est pas seulement le capital qui enchaîne le travailleur.

Emmaillotté dès sa naissance dans les triples langes de la famille, la patrie, la religion, bercé dans le respect de la propriété quelle qu'elle soit, le prolétaire ne peut devenir quelque chose qu'à la condition d'anéantir tout cela et de rejeter bien loin de lui ces vieilles défroques de la barbarie paternelle. (Séculaire probablement.)

L'Association internationale n'a et ne peut avoir d'autre but que d'aider à l'extinction de tous ces monstrueux préjugés.

Elle doit, en donnant aux travailleurs de tous les pays un lien commun, un centre d'action, une direction énergique, leur montrer ce qu'ils peuvent.

Seule elle a assez de pouvoir pour leur apprendre à agir avec ensemble; seule aussi elle a le pouvoir et le droit de discipliner les masses pour les lancer sur leurs oppresseurs, qui tomberont écrasés sous le choc.

Pour cela son programme doit être :

- L'abolition de toutes les religions,
- de la propriété,
- de la famille,
- de l'hérédité,
- de la nation.

Lorsque la Société Internationale des travailleurs aura éteint chez tous les travailleurs le germe de ces préjugés, le capital sera mort.

Alors la société sera fondée sur des bases indestructibles.

Alors le travailleur aura réellement droit au travail; alors la femme sera libre; l'enfant aura réellement droit de vivre sous l'égide de la société qui ne sera plus marâtre.

Mais que l'on ne s'abuse pas, que les rêveurs ne cherchent pas de système pour arriver à une solution que la force seule peut donner.

La force, voilà ce qui donnera aux travailleurs le sceptre du monde; hors de là, rien ne peut les tirer de l'ornière de la routine et de la civilisation moderne.

Lorsque deux puissances contraires sont vis-à-vis l'une de l'autre, il faut sous peine de se neutraliser que l'une des deux soit anéantie.

Aux armes, travailleurs, le progrès et l'humanité comptent sur vous.

EDWARDS SUNNEE,

*Secrétaire de l'Internationale.* »

## N° 2.

## FÉDÉRATION DE LA GARDE NATIONALE

ORGANE DU COMITÉ CENTRAL

Si le Comité central de la garde nationale était un gouvernement, il pourrait, pour la dignité de ses électeurs, dédaigner de se justifier. Mais comme sa première affirmation a été de déclarer « qu'il ne prétendait pas prendre la place de ceux que le souffle populaire avait renversés, » tenant à simple honnêteté de rester exactement dans la limite expresse du mandat qui lui a été confié, il demeure un composé de personnalités qui ont le droit de se défendre.

Enfant de la République qui écrit sur sa devise le grand mot de « Fraternité, » il pardonne à ses détracteurs ; mais il veut persuader les honnêtes gens qui ont accepté la calomnie par ignorance.

Il n'a pas été occulte : ses membres ont mis leurs noms à toutes ses affiches. Si ces noms étaient obscurs, ils n'ont pas fui la responsabilité, — et elle était grande.

Il n'a pas été inconnu, car il était issu de la libre expression des suffrages de deux cent quinze bataillons de la garde nationale.

Il n'a pas été fauteur de désordres, car la garde nationale, qui lui a fait l'honneur d'accepter sa direction, n'a commis ni excès ni représailles et s'est montrée imposante et forte par la sagesse et la modération de sa conduite.

Et pourtant, les provocations n'ont pas manqué ; et pourtant, le gouvernement n'a cessé, par les moyens les plus honteux, de tenter l'essai du plus épouvantable des crimes : la guerre civile.

Il a calomnié Paris et a ameuté contre lui la province.

Il a amené contre nous nos frères de l'armée qu'il a fait mourir de froid sur nos places, tandis que leurs foyers les attendaient.

Il a voulu vous imposer un général en chef.

Il a, par des tentatives nocturnes, tenté de nous désarmer de nos canons, après avoir été empêché par nous de les livrer aux Prussiens.

Il a enfin, avec le concours de ses complices de Bordeaux, dit à Paris : « Tu viens de te montrer héroïque ; or, nous avons peur de toi, donc nous t'arrachons ta couronne de capitale. »

Qu'a fait le Comité central pour répondre à ces attaques ? Il a fondé la Fédération ; il a prêché la modération — disons le mot — la générosité ; au moment où l'attaque armée commençait, il disait à tous : « Jamais d'agression, et ne ripostez qu'à la dernière extrémité ! »

Il a appelé à lui toutes les intelligences, toutes les capacités ; il a demandé le concours du corps d'officiers ; il a ouvert sa porte chaque fois que l'on y frappait au nom de la République.

De quel côté étaient donc le droit et la justice ? De quel côté était la mauvaise foi ?

Cette histoire est trop courte et trop près de nous, pour que chacun ne l'ait pas encore à la mémoire. Si nous l'écrivons à la veille du jour où nous allons nous retirer, c'est, nous le répétons, pour les honnêtes gens qui ont accepté légèrement des calomnies dignes seulement de ceux qui les avaient lancées.

Un des plus grands sujets de colère de ces derniers contre nous est l'obscurité de nos noms. Hélas! bien des noms étaient connus, très-connus, et cette notoriété nous a été bien fatale!

Voulez-vous connaître un des derniers moyens qu'ils ont employés contre nous? Ils refusent du pain aux troupes qui ont mieux aimé se laisser désarmer que de tirer sur le peuple. Et ils nous appellent des assassins, eux qui punissent le refus d'assassinat par la faim!

D'abord, nous le disons avec indignation : la boue sanglante dont on essaye de flétrir notre honneur est une ignoble infamie. Jamais un arrêt d'exécution n'a été signé par nous; jamais la garde nationale n'a pris part à l'exécution d'un crime.

Quel intérêt y aurait-elle? Quel intérêt y aurions-nous? C'est aussi absurde qu'infâme.

Au surplus, il est presque honteux de nous défendre. Notre conduite montre, en définitive, ce que nous sommes. Avons-nous brigué des traitements ou des honneurs? Si nous sommes inconnus, ayant pu obtenir, comme nous l'avons fait, la confiance de deux cent quinze bataillons, n'est-ce pas parce que nous avons dédaigné de nous faire une propagande? La notoriété s'obtient à bon marché : quelques phrases creuses ou un peu de lâcheté suffit; un passé tout récent l'a prouvé.

Nous, chargés d'un mandat qui faisait peser sur nos têtes une terrible responsabilité, nous l'avons accompli sans hésitation, sans peur, et dès que nous voici arrivés au but, nous disons au peuple qui nous a assez estimés pour écouter nos avis, qui ont souvent froissé son impatience : « Voici le mandat que tu nous as confié : là où notre intérêt personnel commencerait, notre devoir finit; fais ta volonté. Mon maître, tu t'es fait libre. Obscurs il y a quelques jours,

nous allons rentrer obscurs dans tes rangs, et montrer aux gouvernants que l'on peut descendre, la tête haute, les marches de ton Hôtel de Ville, avec la certitude de trouver au bas l'étreinte de ta loyale et robuste main.

*Les membres du Comité central :*

ANT. ARNAUD, ASSI, BILLIORAY, FERRAT,  
BABICK, ED. MOREAU, C. DUPONT,  
VARLIN, BOURSIER, MORTIER, GOUHIER,  
LAVALETTE, FR. JOURDE, ROUSSEAU,  
CH. LULLIER, HENRY FORTUNÉ, G. AR-  
NOLD, VIARD, BLANCHET, J. GROLLARD,  
BARROUD, H. GÉRESME, FABRE, POU-  
GERET, BOUIT.

## N° 3.

## COMMUNE DE PARIS

Citoyens,

Votre Commune est constituée.

Le vote du 26 mars a sanctionné la Révolution victorieuse.

Un pouvoir lâchement agresseur vous avait pris à la gorge : vous avez, dans votre légitime défense, repoussé de vos murs ce gouvernement qui voulait vous déshonorer en vous imposant un roi.

Aujourd'hui les criminels, que vous n'avez même pas voulu poursuivre, abusent de votre magnanimité pour organiser aux portes mêmes de la cité un foyer de conspiration monarchique. Ils invoquent la guerre civile ; ils mettent en œuvre toutes les corruptions ; ils acceptent toutes les complicités, ils ont osé mendier jusqu'à l'appui de l'étranger.

Nous en appelons, de ces menées exécrables, au jugement de la France et du monde.

Citoyens,

Vous venez de vous donner des institutions qui défient toutes les tentatives.

Vous êtes maîtres de vos destinées. Forte de votre appui, la représentation que vous venez d'établir va réparer les dé-

sastres causés par le pouvoir déchu : l'industrie compromise, le travail suspendu, les transactions commerciales paralysées vont recevoir une impulsion vigoureuse.

Dès aujourd'hui, la décision attendue sur les loyers ;

Demain celle des échéances ;

Tous les services publics rétablis et simplifiés ;

La garde nationale, désormais seule force armée de la cité, réorganisée sans délai ;

Tels seront nos premiers actes.

Les élus du peuple ne lui demandent, pour assurer le triomphe de la République, que de les soutenir de leur confiance.

Hôtel de Ville, 29 mars 1871.

*La Commune de Paris.*

N° 4.

## ORGANISATION DES COMMISSIONS

## COMMISSION EXÉCUTIVE.

Les citoyens : Eudes, Tridon, Vaillant, Lefrançais, Duval, Félix Pyat, Bergeret.

## COMMISSION DES FINANCES.

Les citoyens : Victor Clément, Varlin, Jourde, Beslay, Régère.

## COMMISSION MILITAIRE.

Les citoyens : Pindy, Eudes, Bergeret, Duval, Chardon, Flourens, Ranvier.

## COMMISSION DE LA JUSTICE.

Les citoyens : Ranc, Protot, Léo Meillet, Vermorel, Ledroit, Babick.

## COMMISSION DE SURETÉ GÉNÉRALE.

Les citoyens : Raoul Rigault, Ferré, Assi, Cournet, Oudet, Chalain, Gérardin.

## COMMISSION DES SUBSISTANCES.

Les citoyens : Dereure, Champy, Ostyn, Clément, Parisel, Émile Clément, Fortuné Henry.

## COMMISSION DU TRAVAIL. — INDUSTRIE ET ÉCHANGE.

Les citoyens : Malon, Frankel, Theisz, Dupont, Avrial, Loiseau-Pinson, Eug. Gérardin, Puget.

## COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Les citoyens : Delescluze, Ranc, Paschal Grousset, Ulysse Parent, Arthur Arnould, Ant. Arnould. Ch. Girardin.

## COMMISSION DES SERVICES PUBLICS.

Les citoyens : Ostyn, Billioray, Clément (J.-B.), Mardelet, Mortier, Rastoul.

## COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT.

Les citoyens : Jules Vallès, docteur Goupil, Lefèvre Urbain, Albert Leroy, Verdure, Demay, docteur Robinet.



N° 5.

## COMMUNE DE PARIS

## A LA GARDE NATIONALE DE PARIS

Les conspirateurs royalistes ont ATTAQUÉ.  
Malgré la modération de notre attitude, ils ont ATTAQUÉ.

Ne pouvant plus compter sur l'armée française, ils ont ATTAQUÉ avec les zouaves pontificaux et la police impériale.

Non contents de couper les correspondances avec les provinces, et de faire de vains efforts pour nous vaincre par la famine, ces furieux ont voulu imiter jusqu'au bout les Prussiens et bombarder la capitale.

Ce matin, les Chouans de Charette, les Vendéens de Cathelineau, les Bretons de Trochu, flanqués des gendarmes de Valentin, ont couvert de mitraille et d'obus le village inoffensif de Neuilly et engagé la guerre civile avec nos gardes nationaux.

Il y a eu des morts et des blessés.

Élus de la population de Paris, notre devoir est de défendre la grande cité contre les coupables agresseurs. Avec votre aide, nous la défendrons.

Paris, 2 avril 1871.

*La Commission exécutive :*

BERGERET, EUDES, DUVAL, LEFRANÇAIS,  
FÉLIX PYAT, TRIDON, VAILLANT.

N° 6.

## LETTRE DE GARIBALDI

Caprera, 28 mars 1871.

Citoyens,

Merci pour l'honneur de ma nomination au commandement de la garde nationale de Paris, que j'aime et dont je serais bien fier de partager la gloire et les dangers.

Je vous dois cependant les considérations suivantes :

Un commandant de la garde nationale de Paris, un commandant de l'armée de Paris et un comité directeur, quels qu'ils soient, sont trois pouvoirs qui ne pourront se concilier dans la situation présente de la France.

Le despotisme a l'avantage sur nous de la concentration du pouvoir, et c'est cette concentration que vous devez opposer à vos ennemis.

Choisissez un citoyen honnête, et vous n'en manquez pas : Victor Hugo, Louis Blanc, Félix Pyat, ainsi que Edgar Quinet et les autres doyens de la démocratie radicale peuvent vous servir. Les généraux Cremer et Billaut, qui, je vois, ont votre confiance, peuvent compter dans le nombre.

Rappelez-vous bien cependant qu'un seul honnête homme doit être chargé du poste suprême, avec des pleins pouvoirs.

Cet homme choisira d'autres honnêtes gens pour l'aider dans la rude besogne de sauver le pays. Et si vous avez le bonheur de trouver un Washington, la France se relèvera de son naufrage dans peu de temps, plus grande que jamais.

Ces conditions ne sont pas une excuse pour me soustraire au devoir de servir la France républicaine. Non, je ne désespère point de combattre moi-même à côté de ses braves, et je suis

Votre dévoué,

G. GARIBALDI.